

COMMUNE de SALLEBOEUF



**Marché à Bon de Commande
Fournitures d'Entretien**

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE
Art. 28 et 77 du CMP

**REGLEMENT
de
CONSULTATION
(RC)**

**Date et heure limites de remise des offres :
Mardi 09 Janvier 2018 à 12 h 00**

SOMMAIRE

<u>ARTICLE PREMIER : OBJET DE LA CONSULTATION</u>	<u>3</u>
<u>ARTICLE 2 : CONDITIONS DE LA CONSULTATION</u>	<u>3</u>
<u>ARTICLE 3 : PRESENTATION DES OFFRES</u>	<u>4</u>
<u>ARTICLE 4 : JUGEMENT DES OFFRES</u>	<u>4</u>
<u>ARTICLE 5 : CONDITION D'ENVOI OU DE REMISE DES OFFRES</u>	<u>5</u>
<u>ARTICLE 6 : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES</u>	<u>5</u>

Article premier : Objet de la consultation - Dispositions générales

La présente consultation concerne la fourniture de produits d'entretien pour les besoins de la commune de Salleboeuf, représentée par Monsieur Marc Avinen, maire en exercice.

Le marché, passé dans le cadre de ce règlement de consultation, sera conclu pour l'année en cours suivant sa notification et reconductible trois (3) fois de manière expresse.

Les bons de commande constitueront l'exécution du marché.

Article 2 : Conditions de la consultation

2.1 Nature de la procédure :

Le marché de consultation est un marché à bons de commande, à procédure adaptée en application des articles 28 et 77 du code des marchés publics.

2.2 Délais d'exécution :

Les délais d'exécution et de livraison sont à compter de la date de notification.

2.3 Délai de validité des offres :

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours ; il court à compter de la date limite de remise des offres.

2.4 Contenu du dossier de consultation :

- L'acte d'engagement AE
- Le CCAP
- Le CCTP
- Le présent Règlement de Consultation
- Le Bordereau des Prix
- Le Détail Quantitatif Estimatif

2.5 Mise à disposition du dossier de consultation :

toutes les pièces du Dossier de Consultation peuvent être retirées à :

Mairie de SALLEBOEUF
3, Avenue de la Tour
33 370 Salleboeuf

de 09 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 30 à 17 h 30

ou sur le site de la commune
<http://www.salleboeuf.fr>

ou sur la plate forme Marché Public d'Aquitaine

Les offres, elles, devront être transmises exclusivement par courrier avec accusé de réception à la mairie, par porteur sous remise d'un récépissé de dépôt ou par voie dématérialisé, via la plateforme.

Article 3 : Présentation des offres

Lors du retrait du Dossier de Consultation des Entreprises « DCE », les candidats sont invités à laisser le détail précis de leurs coordonnées afin de pouvoir le cas échéant être alertés de modifications ou informations complémentaires apportées au présent règlement de consultation.

Les offres des candidats seront intégralement rédigées en français.

3.1 Le dossier de candidature :

Le dossier de candidature devra comprendre l'ensemble des pièces désignées ci-après, entièrement complétées, datées, signées :

- Lettre de candidature DC 4
- Déclaration du candidat DC 5
- Attestations d'assurances,
- Copie du jugement si le candidat est en redressement judiciaire,
- Références de prestations similaires des trois dernières années,
- Déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat pour justifier :
 - Qu'il a satisfait aux obligations fiscales et sociales,
 - Qu'il n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir,
 - Qu'il n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin N° 2 du casier judiciaire pour des infractions visées aux articles L324- 9, L324-10, L341-6, L125-3 et du code du travail.

En outre, le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché produira sous quinze jours les pièces prévues aux articles R324-4 et R324-7 du code du travail.

Les attestations sociales et fiscales délivrées par les organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations.

3.2 Le projet de marché :

Le projet de marché comprendra :

- L'Acte d'Engagement dûment rempli, daté, signé par la personne habilitée à engager la société,
- Le Bordereau des Prix, dûment complété, daté et signé,
- Le Détail Quantitatif Estimatif, dûment complété daté et signé,
- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (à accepter et parapher sans apporter de modifications)
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (à accepter et parapher sans apporter de modifications)
- Le présent Règlement de Consultation (à accepter et parapher sans apporter de modifications)
- Toutes les pièces à fournir concernant le critère de jugement des offres.

Article 4 : Jugement des offres

4.1 Critère de jugement des offres :

Le jugement de l'offre « Economiquement la plus avantageuse » sera effectué à partir des critères suivants :

- Caractéristiques des produits 45 %
 - Caractéristiques techniques et/ou Réponse au critère Eco Label 20 %
 - Conditionnement usage unique 15 %

- Ratio Dosage / Surface traitée 10 %
- Le prix 45 % (DQE = 40 pts et remise catalogue = 5 pts)
- Le délai de livraison 10 %

Article 5 : Conditions d'envoi ou de remise des offres

Les offres devront être déposées sur la plateforme électronique ou transmises sous enveloppe de la manière suivante :

L'enveloppe sera adressée à :

**Monsieur le Maire
Mairie de Salleboeuf
3, Avenue de la Tour
33 370 SALLEBOEUF**

et portera la mention suivante :

Marché à Procédure Adaptée MAPA

Marché à bons de commande de Fournitures d'Entretien

« NE PAS OUVRIR »

Les offres transmises par lettres recommandées avec avis de réception postale, ou remis par porteur contre récépissé de dépôt, seront enregistrées sur un registre de dépôt par ordre d'arrivée.

AVANT Mardi 09 Janvier 2018, 12 h 00

Article 6 : Renseignements complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, à condition qu'il ne soit pas de nature à porter atteinte à l'égalité des candidats, les soumissionnaires devront faire parvenir au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres, une demande écrite à :

**Monsieur le Maire Marc Avinen
Mairie de Salleboeuf
3, Avenue de la tour
33 370 Salleboeuf**

ou par courriel à : *mairiedesalleboeuf@wanadoo.fr*

Fait à Salleboeuf, le : *14/12/2017*

Le pouvoir adjudicateur, Le Maire, Marc
AVINEN

Lu et approuvé, le candidat

(date, cachet, signature)

